



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

COMPTE RENDU CONFERENCE DES MAIRES

6 DECEMBRE 2017 A L'ARGENTIERE LA BESSEE



MAIRES PRESENT S

ELUS REPRESENTANTS LES MAIRES

- VOIR FEUILLE DE PRESENCE EN FIN DE CR
-
- En présence de Madame Isabelle SENDRANE, Sous-Préfète de Briançon.

INTRODUCTION PAR MONSIEUR PIERRE LEROY, PRESIDENT DU PETR DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET D U QUEYRAS

ORDRE DU JOUR :

Introduction par le Président du PETR, Monsieur Pierre LEROY

Tour de table

Discours de Madame la Sous-Préfète, Madame Isabelle SENDRANE

Etat d'avancement du projet de territoire du PETR par le Vice-Président en charge Monsieur Max BREMOND

BOIS : Présentation du diagnostic pour une nouvelle charte forestière de territoire.

LEADER : Présentation des premiers projets retenus dans le cadre de la stratégie du GAL « Ancrer durablement les actifs qui ont fait le choix du territoire ».

Gestion Intégrée des Risques Naturels : Action d'information préventive – Le pas de l'Ours et autres actions du territoire.

ENERGIE : Lancement du Plan Climat – Point sur le TEPCV et présentation des premiers projets CEE TEPCV.

Stratégie retenue pour l'année 2018.

Temps d'Echanges

Parole de conclusion à Madame La Sous-Préfète et Monsieur Le Président du PETR

Introduction du Président + Tour de table

DISCOURS DE MADAME LA SOUS PREFETE

Madame la Sous-Préfète

PROJET DE TERRITOIRE - ETAT D'AVANCEMENT

M. BREMOND rappelle que le Projet de territoire est un document de stratégie, donnant une vision globale du territoire pour les années 2016 à 2020, et qu'il a été construit sur l'année 2016 en coopération avec les EPCI du territoire ainsi qu'avec le Conseil de Développement.

En 2017 le PETR a travaillé à partir de ce document dans une optique opérationnelle afin d'obtenir des résultats concrets sur le territoire. comme cela va être exposés par la suite.

Le Vice Président rappelle les orientations stratégiques du Projet de territoire sont les suivantes :

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 - Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

• Mesure 1 : Mise en valeur et développement de la filière bois - *Le territoire y répond par la Mise en place de la mission Bois au sein du PETR*

- Mesure 2 : Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire - *Le territoire y répond par la Mise en place de la mission Energie et la mise en place du plan climat énergie air territorial au sein du PETR*
- Mesure 3 : Gérer les risques naturels et les aléas du territoire - *Le territoire y répond par la Mise en place de la mission GIRN au sein du PETR*
- Mesure 4 : Faire vivre l'agriculture, les savoir-faire et l'artisanat de montagne - *Le territoire commence à y travailler avec la PAT en lien avec le PNRQ et le LEADER en place au sein du PETR*

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 - Cadre et qualité de vie en montagne : offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et se soigner

- Mesure 1 : Maintenir et développer l'offre de santé et de bien-être
- Mesure 2 : Permettre la mobilité douce - *Le territoire y répond par la Mise en place de la mission Energie et son programme TEPCV au sein du PETR*
- Mesure 3 : Améliorer l'habitat en zone de montagne *Le territoire y répond par la Mise en place de son programme LEADER au sein du PETR*
- Mesure 4 : Bien vivre la saisonnalité

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 - Aménager et développer le territoire de manière à permettre l'innovation numérique et la croissance économique

- Mesure 1 : Soutenir et développer l'économie touristique - *Le territoire y répond par la Mise en place de sa mission énergie et de son programme LEADER au sein du PETR*
- Mesure 2 : Favoriser l'emploi sur le territoire - *Le territoire y répond par la Mise en place de son programme LEADER au sein du PETR*
- Mesure 3 : Faciliter l'accès et les usages au numérique - *Le territoire y répond par la Mise en place d'un travail sur les nouveaux modes de travail via le TEPCV au sein du PETR*

Max BREMOND donne ensuite la parole aux élus référents de chaque mission du PETR pour présenter le travail fait en 2017

BOIS : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC POUR UNE NOUVELLE CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE.

LIEN PROJET DE TERRITOIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 1

MISE EN VALEUR ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS

LE PROJET

Le PETR s'est engagé en 2017 à travers son **projet forestier de territoire**, à insuffler une nouvelle dynamique économique, sociale, environnementale et culturelle à la filière bois / forêt. Pour répondre à cet objectif, la mission bois/ forêt a pour rôle de définir une nouvelle stratégie locale de développement pour la gestion de la forêt en partenariat avec les acteurs du territoire. Une nouvelle Charte Forestière de Territoire (CFT - 2017-2019) est en cours de construction, pour pouvoir ensuite décliner cette stratégie commune en programme opérationnel, à travers 6 objectifs :

- Permettre la mobilisation de davantage de bois
- Augmenter la compétitivité des entreprises
- Inciter à une utilisation plus fréquente du bois local dans le 2nd œuvre
- Satisfaire la demande de la deuxième transformation en bois local
- Mettre en oeuvre une filière intégrée
- Gérer durablement la ressource

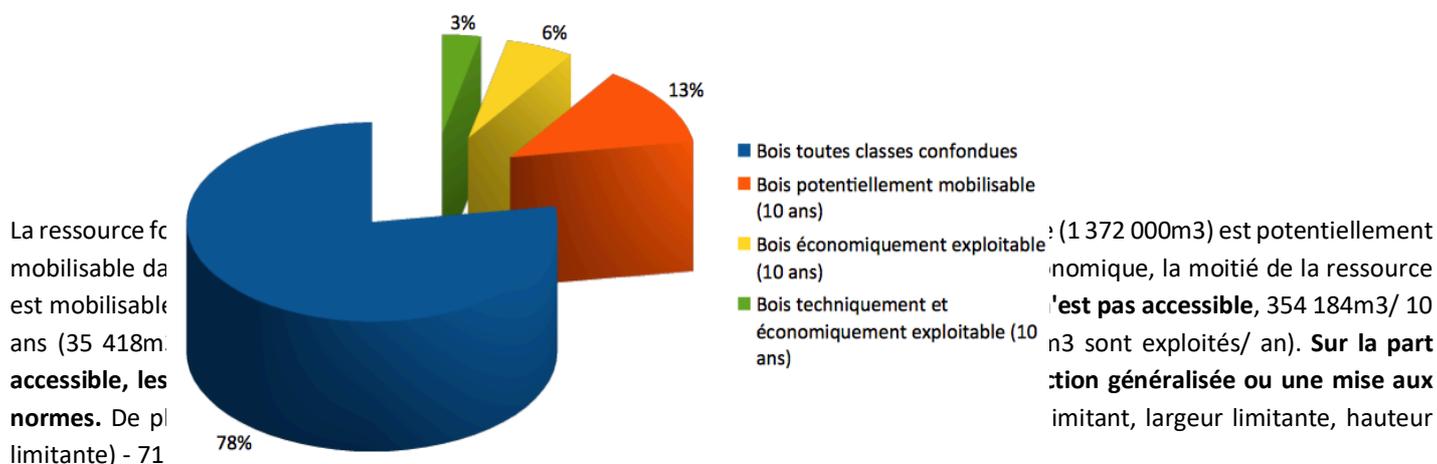
Ces six sont à même de répondre aux exigences de l'Union Européenne en matière de gestion des forêts ; lesquels sont de participer à la **modernisation**, à la **protection** et à la **reconstitution** du patrimoine forestier et de sa gestion annexe. Ce projet forestier de territoire est co-financé par des fonds Europe/ Région (80%) ainsi que par un autofinancement (20%).

LE DIAGNOSTIC FORESTIER

Le diagnostic forestier est constituant de la Charte Forestière de Territoire et permet de définir des axes stratégiques d'intervention en rapport à différents aspects limitants le développement économique, environnemental, social et culturel de la filière bois/ forêt.

Ce travail de diagnostic résultant d'une cinquantaine d'entretiens terrain, d'études bibliographiques, d'un questionnaire en ligne à permis d'évaluer les principaux freins au bon développement de la filière, à savoir pour chaque thématique :

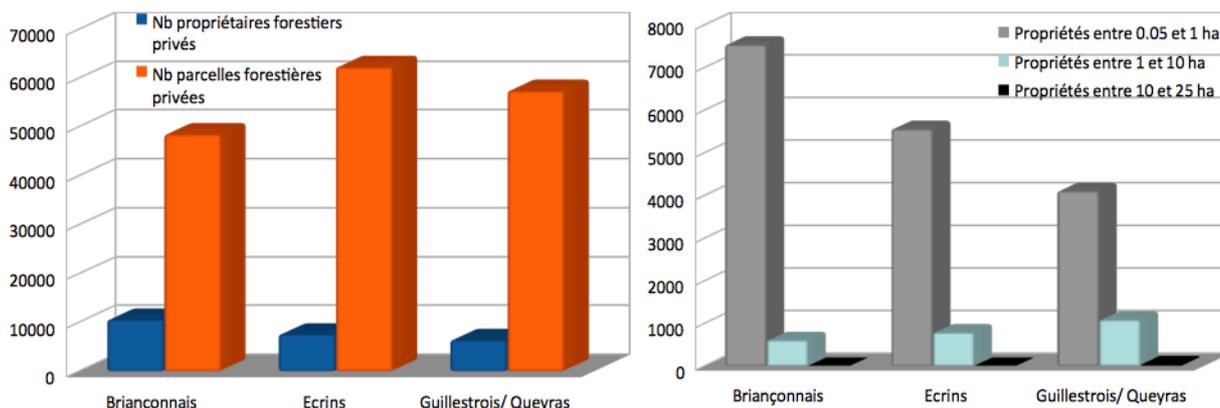
MOBILISATION DES BOIS



FORÊT PRIVÉE

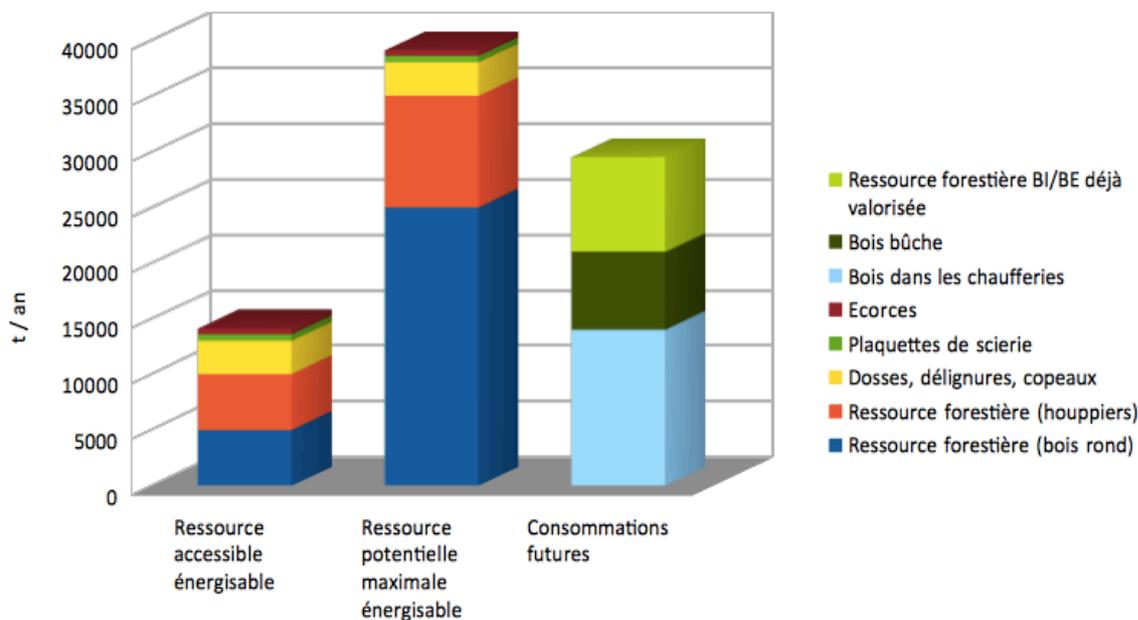
Foncier forestier privé

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois/ Queyras



La forêt privée représente 12% toutes types de propriétés confondues sur le territoire du PETR. **La surface moyenne d'une parcelle forestière privée sur le territoire du PETR est de 1,5 ha/ propriété (178 ha/ propriété en moyenne en forêt publique).** Il est possible de recenser **2546 propriétés privées de plus de 1 ha contre 17 200 entre 0,05 et 1 ha.** A travers le morcellement foncier, il y a un réel enjeu au niveau de la desserte forestière. Sachant que le territoire est touché depuis date par la déprise pastorale, certains chemins agricoles qui autrefois étaient utilisés pour l'exploitation des bois, ne le sont plus aujourd'hui. Cette recolonisation de l'espace agricole ne profite pas à l'exploitation donc à la gestion des parcelles privées.

BOIS D'OEUVRE - BOIS ÉNERGIE



Au vu de la part de bois transformée sur le territoire, la **ressource accessible en bois d'oeuvre ne constitue pas un frein** au développement des entreprises de sciage. Toutefois, la problématique est différente pour la partie énergisable. A court terme (2019) la

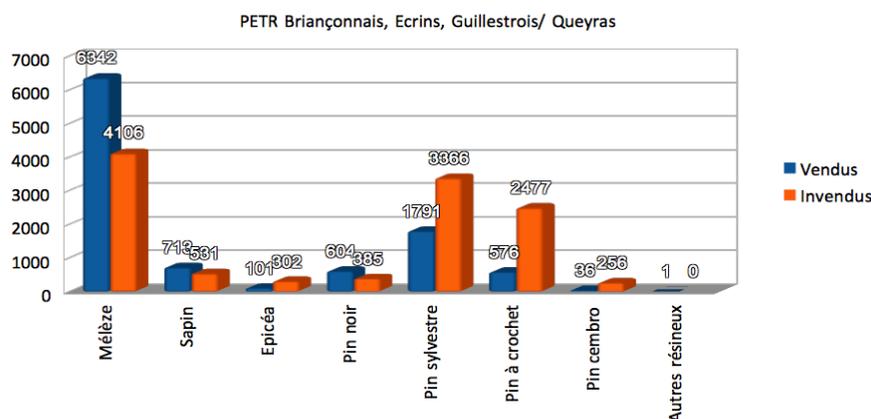
consommation des chaufferies bois sur le territoire va augmenter de 250%. Ainsi **la ressource énergisable actuellement accessible (14 100 t/ an) ne pourra subvenir aux besoins en bois industrie (8500t/ an) et en bois bûches (7 000t/an).**

Les fournisseurs de plaquettes forestières du territoire sont en capacité de répondre à la demande future.

BOIS INVENDUS

En 2016 et en forêts publiques sont restés invendus (lots pouvant être inscrits aux états d'assiette de 2015, 2014, ..., en étant restés invendus) **27 051 m3 de résineux**. En 2017 et en forêts publiques (état d'assiette 2017) **a été mis à la vente et est resté invendu: 40% du volume total de Mélèze - 81% du volume total de pin à Crochets - 65% du volume total de pin Sylvestre**. Les principales causes d'invendus sont : **accessibilité – qualité – tarif de retrait** (reste minoritaire). Une importante part de pins est invendue, ces peuplements sont actuellement encore trop peu rentables. La tendance risque à terme d'évoluer au vu de la dynamique des chaufferies bois ainsi que de la caractérisation récente des essences locales de pins comme bois de structure.

**Volumes (m3) de bois vendus/ invendus en 2017 au titre de l'état d'assiette 2017
Forêts publiques**



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE

La filière bois sur le territoire concentre 149 entreprises, c'est la principale source complémentaire de l'économie touristique. 33% de ces entreprises se concentrent sur les 3 principaux pôles que sont Briançon, l'Argentière la Bessée et Guillestre.

Le principal point limitant le développement de la filière sur le territoire est le manque de compétitivité de l'activité de sciage. Pour comparaison, entre le marché local bois et les marchés étrangers on note un écart moyen de 40% sur le prix de vente du mélèze local sorti de scierie et importé. De fait, la moitié des entreprises de 2nd transformation s'approvisionnent majoritairement à l'étranger pour des questions de tarif, de disponibilité et de qualité de séchage des bois. Les tarifs concernant l'achat des bois sur pied, l'exploitation et le transport sont assez similaires vis à vis d'autres territoires. O

On peut également noter des difficultés de tri des grumes en amont de la 1ère transformation. Les essences de pins sont sous utilisées au niveau de la 1ère et 2nd transformation. Enfin il est à noter une dynamique croissante d'investissement au niveau de la 2nd transformation.

CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

La première phase de la charte, étant l'actualisation du diagnostic forestier se termine. A travers ce diagnostic, il est possible d'identifier les points limitant le développement de la filière bois/ forêt.

La seconde et prochaine phase de rédaction de la charte - rédaction du plan pluriannuel de programmation doit donc permettre de répondre aux 3 thématiques prioritaires identifiées suite au diagnostic ;

à savoir :

- Amélioration de la desserte forestière
- Promotion des essences locales en bois d'oeuvre et bois énergisable
- Soutien à la modernisation et au soutien entrepreneurial

MOYENS HUMAINS

1 personne à temps plein : Florian Court

Elus référents : Christian LAURENS – Thierry BOUCHIE – Dominique MOULIN

LE CALENDRIER OPÉRATOIRE

Mois	Années	Types d'actions
Mai à Septembre	2017	Diagnostic du territoire : rencontres avec les acteurs et institutionnelles, synthèse des documents existants, Tables rondes, recensement des actions.
11 Mai	2017	1er COPIL – présentation de la mission bois sur 2 ans
21 Sept	2017	1er COTECH – avancement + 1ers résultats
29 Sept	2017	2nd COPIL – avancement + 1ers résultats
06 Décembre	2017	Conférence des Maires, Présentation orale diagnostic Définition des axes stratégiques
16 Fev	2018	3eme COPIL – thèmes stratégiques à développer
Janvier – Avril	2018	Réunions thématiques → définitions orientations, enjeux

Juin	2018	4eme COTECH – validation orientations, enjeux
Avril – Juillet	2018	Réunions thématiques → Plan d'actions, source financements, partenaires
Sept - Oct	2018	5eme COPIL - Validation plan d'actions, source financement, partenariats
Aout – Novembre	2018	Réunions thématiques → Elaboration plan pluriannuel de programmation
Janvier	2018	6eme COPIL - acceptation plan pluriannuel de programmation
Janvier – Avril	2019	Rédaction CFT
Fin Avril	2019	7eme COPIL - Validation CFT

LE BUDGET

Dépenses TTC		Recettes TTC		
Chargé de mission Cadre A 1 mars au 31 décembre 2018	79 100 €	Fonds européens (fonds FEADER)	58 304 €	
Cabinet d'étude (suivant devis)	12 000€	Région (Programme de Développement Rural PACA)	14 576 €	
Frais de déplacement et d'organisation de réunion de travail (estimation moyenne ou forfaitaire)	2 000€	Autofinancement	20 220€	CCB 10 919€ CCGQ 5 257€ CCPE 4 044€
TOTAL	93 100€	TOTAL	93 100 €	

LEADER : PRESENTATION DES PREMIERS PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DU GAL « ANCRER DURABLEMENT LES ACTIFS QUI ONT FAIT LE CHOIX DU TERRITOIRE'.

LIEN PROJET DE TERRITOIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 4

FAIRE VIVRE L'AGRICULTURE, LES SAVOIRS-FAIRE ET L'ARTISANAT DE MONTAGNE

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE DE VIE EN MONTAGNE : OFFRIR UNE QUALITE DE VIE EN PERMETTANT DE S'EPANOUIR ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2 PERMETTRE UNE MOBILITE DOUCE

MESURE 3 AMELIORER L'HABITAT EN ZONE DE MONTAGNE

MESURE 4 BIEN VIVRE LA SAISONNALITE

ORIENTATION STRATEGIQUE

3

AMENAGER ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIERE A PERMETTRE L'INNOVATION NUMERIQUE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- RENDRE LE TERRITOIRE ACCESSIBLE ET ACCELERER LA MOBILITE PHYSIQUE ET NUMERIQUE
- RENFORCER DEVELOPPER ET AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE EN LUI DONNANT UNE IMAGE FORTE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- DIVERSIFIER ET DESAISONNALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

MESURE 1 SOUTENIR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE TOURISTIQUE

MESURE 2 FAVORISER L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

LE PROGRAMME LEADER

LEADER (Liaisons entre Actions Développement de l'Economie Rurale) est un programme initié par l'Union Européenne et destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Grand Briançonnais assure la gouvernance de LEADER sur le territoire du PETR.

La stratégie du programme est « d'ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ». Il s'agit de créer les conditions permettant d'atteindre cet objectif stratégique.

Pour cela, 8 axes ont été définis :

L'accès à l'habitat, la mobilité soutenable et durable, les opportunités économiques, le soutien aux circuits courts, la diminution des dépenses énergétiques des logements, la transmission/ reprise des entreprises, le soutien aux apports innovants et le tourisme endogène.

2,5 millions d'euros d'aides publiques (Europe FEADER et Région) sont accordés pour le territoire afin de sélectionner des projets entre 2017 et 2020. La mise en œuvre des opérations peut s'effectuer entre 2017 et 2022.

En 2017, trois comités de programmation LEADER ont été organisés : Deux comités en mars et juillet ont permis de donner à 14 projets un avis favorable d'opportunité pour faire une demande de subvention LEADER.

11 projets ont été sélectionnés en novembre dernier :

- **Communauté de Communes du Pays des Ecrins** : Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins (FEADER : 15 498 € / Région : 10 332 €) ;

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE

- **Association Espace Sud** : Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud (FEADER : 12 150 € / Région : 8 100 €) ;
- **Association groupement pastoral du Val d'Izoard** : Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine (FEADER : 38 400 € / Région : 25 600 €) ;
- **Communauté de Communes du Briançonnais** : Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans) (FEADER : 43 107 € / Région : 28 738 €) ;
- **Nathalie MARTIN** : Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux (FEADER : 1 968 € / Région : 1 312 €) ;
- **SARL Brasserie 3B** : Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon (FEADER : 5 896 € / Région : 3 931 €) ;
- **Association Echange Paysans 05** : Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR (FEADER : 28 938 € / Région : 19 292 €) ;
- **Chambre du Commerce et d'Industrie Le Grand Briançonnais** : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise (FEADER : 38 850 € / Région : 25 900 €) ;
- **SCIC Abattoir des Hautes vallées** : Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque "Viande des Hautes Vallées" (FEADER : 28 048 € / Région : 18 698 €) ;
- **Société coopérative des Artisans du Queyras** : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat » (FEADER : 9 312 € / Région : 6 208 €) ;
- **Association La Pause Paysanne** : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne (FEADER : 15 901 € / Région : 10 601 €).

Au 8 novembre 2017, 396 786,15 € d'aides publiques ont été votées pour le au territoire.

Région : 158 714,47 €

FEADER : 238 071,68 €

Il reste à mobiliser d'ici 2020 : 1 478 213,85 € d'aides publiques.

MOYENS HUMAINS

2 personnes à 100 % ont composées l'équipe technique du GAL en 2017 ; avec un changement d'agent en novembre pour le poste de gestionnaire.

1 personne à 100 %, 1 personne à 50 % et 1 personne à 60% (sur 4 mois) seront mobilisées pour 2018.

Elu référent : Président du GAL Cyrille Drujon D'Astros.

LE BUDGET

Dépenses de personnel	61 122 €
Coûts indirects pour structure (15 % frais salariaux)	9 168 €
Dépenses de communication	725 €
Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement	2 450 €

Union Européene	44 081 €	60 %
Région PACA	29 388 €	40 %

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 3

GÉRER LES RISQUES NATURELS ET LES ALÉAS DU TERRITOIRE

GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS : ACTION D'INFORMATION PREVENTIVE – LE PAS DE L'OURS ET AUTRES ACTIONS DU TERRITOIRE.

LIEN PROJET DE TERRITOIRE

LA MISSION GIRN

La mission GIRN est active depuis mars 2010 sur le territoire du PETR. Ayant été dans un premier temps « site pilote de gestion intégrée des risques naturels », le PETR est devenu depuis 2015 un « Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels

(TAGIRN) ». Il est reconnu comme tel par l'ensemble de la communauté de la gestion des risques naturels en France mais également sur l'ensemble des Alpes.

La mission GIRN est actuellement sur le projet « Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le TAGIRN du PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras », financé par l'Europe (FEDER) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les actions réalisées sont :

- **Renforcement des actions de communication et d'informations sur les risques naturels et leur gestion** : Fil rouge de la mission GIRN, l'information préventive est un axe prioritaire à prendre en compte par l'ensemble des acteurs de la gestion des risques naturels.
 - « Rendez-vous avec les Tabasaous » les 25 juillet et 08 août 2017. En partenariat avec le service patrimoine de l'office du tourisme de Serre-Chevalier vallée, la mission GIRN est intervenue lors de ces visites afin d'expliquer la présence d'un pont levé à Saint Chaffrey (levée tester ces 2 journées), mais également faire la visite du village pour montrer comment les habitants de Saint-Chaffrey ont bâti leur village en prenant en compte les risques naturels. Durant ces 2 matinées étaient également présents les cors des Alpes des « Briançonneurs », la mission GIRN ayant pu faire un point sur les systèmes d'alerte historiques et ceux plus récents. Plus de 320 personnes présentes sur les 2 journées. Un communiqué de presse a été établi sur ces deux événements ;
 - Newsletter : Une Newsletter a été réalisée et envoyée en septembre à l'ensemble des acteurs du territoire et de la gestion des risques naturels. Elle annonçait les pièces de théâtre et expliquait la démarche. La seconde newsletter réalisée sera envoyée d'ici la fin de l'année et traitera de l'information préventive et notamment de la communication à avoir auprès des élus. Elle est le fruit d'un partenariat entre la mission GIRN et le TAGIRN de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc ;
 - Audition par un consultant missionné par le POIA sur la mise en place du programme et son opérationnalité. Travail dans le cadre de l'évaluation de la programmation POIA. Le PETR a été identifié comme le TAGIRN de référence au niveau français ;
 - Faisant suite à la proposition de la mission GIRN en 2016 de monter une pièce de théâtre pour raconter les crues de 1957, le PETR en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras ont fait appel à l'association « Mots et Merveilles » pour écrire et jouer ces événements de 1957. Pour les aider, un historien des risques naturels, Denis Cœur, a été mandaté. A ce jour, plus de 500 personnes ont vu la pièce « le torrent est partout », participant activement à la mémoire du risque. La mission GIRN a été présente sur deux représentations ;
 - La pièce de théâtre « le torrent est partout » a été filmée lors de sa représentation à Guillestre (film financé par le Parc Naturel Régional du Queyras avec l'aide de la Région PACA). Afin d'expliquer la démarche globale, un second film a été réalisé dans lequel témoignent Denis Cœur (historien des risques), le PNRQ (explication de la démarche PAPI), et la mission GIRN (expliquant la GIRN et sa démarche au sein du PETR). La diffusion de ces films est prévue via le site internet du Parc, mais sera également disponible sur YouTube;
 - Travail sur les panneaux commémoratifs des crues de 1957 : le but de ces panneaux est de développer la mémoire de l'événement en montrant dans les communes touchées par les crues de 1957 les dégâts, mais également d'apporter les témoignages. Après avoir confectionné avec une graphiste les panneaux, la mission GIRN récupère actuellement les photos de l'événement et sélectionne des témoignages dans les archives de l'événement. Ces panneaux seront mis à disposition des communes dans le premier trimestre 2018. Ce travail est fait en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras.
- **Aides aux communes dans leur gestion des risques naturels** : La mission GIRN soutient les communes dans toutes les phases de la gestion des risques naturels (prévention, alerte, gestion de crise, retour d'expérience, etc.). Elle aide le territoire à mettre en place des actions spécifiques à leurs problématiques locales en prenant en compte leurs besoins mais également leurs capacités (économiques, humaines et matériels).
 - Rencontre de la mairie de Guillestre pour l'aider dans l'information préventive ;

- Rencontre de la mairie de Freissinières pour débiter une action GIRN d'information préventive sur le camping et le quartier attenant. Aide à la mise en place du Réserve Communale de Sécurité Civile;
- Pas de l'Ours : aide aux communes de Ristolas, Abriès, Aiguilles et Château Ville Vieille sur la gestion et la sauvegarde des populations en cas de survenu de ce glissement de grande ampleur. Ce travail s'est traduit par une recherche globale sur la continuité du service en cas de survenue du glissement. Pour ce faire, la mission GIRN a traité de façon la plus exhaustive possible tous les aspects de la vie des communes qui seraient impactées lors de la survenue du glissement. Une note de synthèse sera réalisée début janvier.
Une plaquette d'information à destination des populations locales et touristiques a été confectionnée, plaquette regroupant les consignes de sécurité et les bons réflexes, tout en n'étant pas anxiogène. Une affiche expliquant comment les communes répondent à leur devoir de sauvegarde a été réalisée et doit être affichée dans les mairies. Enfin, la mission GIRN aidera les communes à préparer la réunion publique d'information.
Enfin, la mission GIRN aide chaque commune à se préparer au mieux à la survenue de cet événement (prévention, information préventive, alerte, gestion des crises, etc.) ;
- **Participation aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels (TAGIRN, partenaires, etc.)** : Le réseau des acteurs de la gestion des risques naturels est très dense. Chacun a des missions et des thématiques bien précises. La mission GIRN participe activement au décloisonnement des acteurs et des territoires et participe à la co-construction d'actions adaptées aux problématiques locales, en prenant en compte l'ensemble des spécificités territoriales. La mission GIRN est un facilitateur dans la gestion des risques naturels en territoire de montagne.
 - STEPRIM : la mission GIRN a participé au travail préparatoire au dossier STEPRIM porté par le PNRQ. Elle a notamment été vigilante à l'articulation entre le STEPRIM et la GIRN afin d'éviter toute redondance.
Pour rappel, la mission GIRN avait été questionnée en 2016 pour donner un avis technique sur l'articulation entre ces deux programmes. Ces propositions se sont retrouvées dans le cahier des charges du STEPRIM rédigé par la Direction Générale de la Prévention des Risques ;
 - Points réguliers avec le Pôle Alpin d'études et de recherches pour la prévention des Risques Naturels (PARN) sur les différentes actions ;
 - La mission GIRN a proposé au TAGIRN de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc de réaliser une action en partenariat. Cette action concerne l'information préventive et les élus : comment aider les élus des communes de montagne à réaliser une information préventive efficace et non-anxiogène auprès des populations locales et touristiques. Cette proposition d'action a été saluée par l'ensemble de la communauté des risques naturels ainsi que par l'Europe et les Régions PACA et AURA.
 - Participation aux deux journées des TAGIRN (7 et 8 décembre à Chamonix). La première journée appelée « atelier TAGIRN » regroupé tous les TAGIRN actifs (3) et un futur (SMIGIBA, sud du département des Hautes-Alpes), le PARN, ainsi qu'une scientifique spécialiste de l'information préventive. Ce thème avait été demandé par la mission GIRN.
La seconde journée était la « journée annuelle des TAGIRN et du réseau Sciences-Décisions-Actions (SDA) » durant laquelle la mission GIRN a présenté son travail de l'année 2017 (de juin à novembre). De très nombreuses questions ont été posées à la mission GIRN et ce par différents acteurs (élus, financeurs (Europe), techniciens, scientifiques). Le Président de l'IRMa (Institut sur les risques majeurs), a témoigné sa gratitude envers la mission GIRN sur sa vision des risques naturels et son angle d'attaque de la gestion des risques naturels et notamment l'information préventive.
 - Participation aux secrétariats techniques sur l'étude préfigurative à la mise en place de la compétence GEMAPI, étude portée par le SMADESEP ;
 - Participation avec le PARN à la mise en place d'une journée Sciences-Décisions-Action qui se tiendra le 20 mars 2018 dans le Briançonnais sur la thématique de l'isolement des vallées Alpine suite à la survenue d'un événement naturel (glissement, avalanche, etc.). Cette journée regroupera des scientifiques de toute la France mais également de tout le massif alpin. Seront invités également d'autres territoires concernés par ces problématiques. Cet événement sera le lancement d'une réflexion plus globale de cette thématique ;

- PITER : Les communautés de communes du Briançonnais et du Pays des Ecrins répondent à un projet Alcotra PITER (Plans Intégrés Territoriaux) sur « accroître les projets innovants », avec notamment un volet sur les risques naturels. La mission GIRN aide les deux communautés de communes à monter leurs plans d'actions afin de prendre en compte de la façon la plus adaptée possible la question de la résilience des territoires face aux risques naturels, mais aussi la question de la communication.
Une fois le dossier validé, la mission GIRN pourra jouer son rôle de médiateur et de facilitateur sur ces dossiers complexes.
- **Partenariats scientifiques** : La plus-value des actions scientifiques est très importante sur le territoire. Elle permet une ouverture d'esprit conduisant généralement à la mise en place d'actions innovantes. La mission GIRN fait le lien entre le monde opérationnel et scientifique, en mettant en place par exemple des actions concrètes issues des propositions scientifiques.
 - Après plus d'un an et demi d'attente (instruction du dossier), le projet CORESTART (universités de Grenoble Alpes, Avignon Vaucluse et Lyon) traitant de l'information préventive débutera début 2018. La mission GIRN est un partenaire opérationnel indispensable pour ce projet ;
 - Entretiens avec deux groupes de recherches de l'IRSTEA pour présenter la mission GIRN. Le PETR étant considéré comme exemplaire au niveau français quant à la gestion intégrée des risques naturels, de nombreux acteurs souhaitent savoir comment la mission GIRN fonctionne quelles méthodologies sont créées et mis en place. L'IRSTEA, bien qu'organisme de recherches, souhaite changer en partie sa vision des risques naturels et réaliser dans un premier temps un état des lieux des outils et des initiatives en la matière. C'est donc tout naturellement que la mission GIRN a été rencontrée pour témoigner de ses pratiques et expériences.
Un second projet concerne l'outil audio-visuel dans l'information préventive. Les actions mises en place par la mission GIRN du PETR depuis 2010 étant là aussi novatrices et efficaces, la mission GIRN a été auditionnée pour expliquer la méthodologie mis en place pour ce type de projet ;
 - Entretien avec un groupe de recherches Franco-Suisse travaillant sur un projet pour développer des stratégies pour le futur en zone de montagne. La mission GIRN a été entendue sur les enjeux des territoires de montagne au regard des risques naturels mais aussi du changement climatique.

MOYENS HUMAINS

1 Chargée de mission à 60 % - juin à décembre 2017

1 Chargée de mission à 80%* et une stagiaire sur 6 mois - 2018

1 Chargée de mission 100% et un stagiaire sur 4 mois - janvier à juin 2019

Elus référents : Maurice DUFOUR, Serge LAURENS

LE BUDGET

Budget prévu pour le projet (juin 2017 à mai 2019) :

Dépenses de personnel	96 000 €
Dépenses de communication	5 000 €
Dépenses de déplacement, de restauration, d'hébergement	4 000 €
Dépenses d'investissement	3 000 €
Total	108 00 €

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE

Financements prévus :

Union Européene	54 000 €	50%
Région PACA	32 400 €	30%
Auto-financement	21 600 €	20%

ENERGIE : LANCEMENT DU PLAN CLIMAT – POINT SUR LE TEPCV ET PRESENTATION DES PREMIERS PROJETS CEE TEPCV.

LIEN PROJET DE TERRITOIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER NOS RESSOURCES NATURELLES DANS UN OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 2

CONFIRMER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE DE VIE EN MONTAGNE : OFFRIR UNE QUALITE DE VIE EN PERMETTANT DE S'EPANOUIR ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2

PERMETTRE UNE MOBILITÉ DOUCE

MESURE 3

AMÉLIORER L'HABITAT EN ZONE DE MONTAGNE

LE TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », et porte conjointement avec la Parc du Queyras, une mission « Energie - Climat - TEPCV ».

Le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte, a permis grâce à des financements de l'Etat, de mobiliser, coordonner, accélérer, d'amplifier et rendre plus visibles les actions des collectivités en termes de transition énergétique.

Le projet est mené en cohérence avec les démarches régionale (SCRAE), départementale (PCET), la charte du parc et son plan climat énergie.

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a défini six grands thèmes pour le TEPCV

- 1/ Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public
- 2/ Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions
- 3/ Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
- 4/ Développer et valoriser les énergies renouvelables locales
- 5/ Protéger la biodiversité et les paysages
- 6/ Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté

Soit pour la période 2015-2020 :

2 000 000 € de subvention pour le territoire, à travers les plans d'action TEPCV 1 (novembre 2015) et TEPCV 2 (mai 2017)

500 000 € (autofinancement = 20 %) d'investissements par les collectivités

Concernant le TEPCU volet 1:

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS RETENUES AU TEPCV VOLET 1				
DEPENSES			RECETTES	
Nature des dépenses	Maître d'ouvrage	Montant €	Financement	Montant €
Action 1 Animation territoriale et coordination du TEPCV	PETR	50 000 €	Programme TEPCV (80 %)	40 000 €
			Autofinancement (20 %)	10 000 €
Action 2 Communication : les carnets de montagne	PETR	10 000 €	Programme TEPCV (80%)	8 000 €
			Autofinancement (20%)	2 000 €
Action 3 Formation des élus et techniciens des collectivités à la performance énergétique	PETR	30 000 €	Programme TEPCV (80%)	24 000 €
			Autofinancement (20%)	6 000 €
Action 4 Rénovation des bâtiments intercommunaux	CCG – CCEQ – CCPE - CCB	400 000 €	Programme TEPCV (80%)	320 000 €
			Autofinancement (20%)	80 000 €
Action 4a Rénovation énergétique performante de la Maison Bourbon	Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras	100 000 €	Programme TEPCV (80%)	80 000 €
			Autofinancement (20%)	20 000 €
Action 4b		100 000 €	Programme TEPCV (80%)	80 000 €

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

Rénovation énergétique performante de la Gendarmerie Nationale de Guillestre	Communauté de Communes du Guillestrois		Autofinancement (20%)	20 000 €
Action 4c Rénovation énergétique performante de la Maison du Canton	Communauté de Communes du Pays des Ecrins	100 000 €	Programme TEPCV (80%)	80 000 €
			Autofinancement (20%)	20 000 €
Action 4d Rénovation énergétique performante de la Maison des Jeunes et de la Culture	Communauté de Communes du Briançonnais	100 000 €	Programme TEPCV (80%)	80 000 €
			Autofinancement (20%)	20 000 €
Action 5 Autonomie énergétique d'une remontée mécanique pilote	Risoul	135 000 €	Programme TEPCV (80%)	108 000 €
			Autofinancement (20%)	27 000 €

Concernant le TEPCU volet 2 :

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS RETENUES AU TEPCV VOLET 2				
DEPENSES			RECETTES	
Nature des dépenses	Maître d'ouvrage	Montant €	Financement	Montant €
Action 1 Travaux de rénovation des logements communaux	Communes	589 250 €	Programme TEPCV (80 %)	471 400 €
			Autofinancement (20 %)	117 850 €
Action 1-- 1	L'Argentière la Bessée	65 000 €	Programme TEPCV (80%)	52 000 €
			Autofinancement (20%)	13 000 €
Action 1-- 2	Briançon	46 750 €	Programme TEPCV (80%)	37 400 €
			Autofinancement (20%)	9 350 €
Action 1-- 3	Ceillac	40 000 €	Programme TEPCV (80%)	32 000 €
			Autofinancement (20%)	8 000 €
Action 1-- 4	Freissinières	40 000 €	Programme TEPCV (80%)	32 000 €
			Autofinancement (20%)	8 000 €
Action 1-- 5	Le Monétier les bains	45 000 €	Programme TEPCV (80%)	36 000 €
			Autofinancement (20%)	9 000 €
Action 1-- 6	Mont-Dauphin	38 500 €	Programme TEPCV (80%)	30 800 €
			Autofinancement (20%)	7 700 €
Action 1--7	Puy Saint André	45 000 €	Programme TEPCV (80%)	36 000 €
			Autofinancement (20%)	9 000 €
Action 1-- 8	Risoul	60 000 €	Programme TEPCV (80%)	48 000 €
			Autofinancement (20%)	12 000 €
Action 1-- 9	Saint Clément sur Durance	40 000 €	Programme TEPCV (80%)	32 000 €
			Autofinancement (20%)	8 000 €
Action 1-- 10	Val des Près	67 000 €	Programme TEPCV (80%)	53 600 €

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

			Autofinancement (20%)	13 400 €
Action 1-- 11	Vallouise-Pelvoux	60 000 €	Programme TEPCV (80%)	48 000 €
			Autofinancement (20%)	12 000 €
Action 1-- 12	Vars	17 000 €	Programme TEPCV (80%)	13 600 €
			Autofinancement (20%)	3 400 €
Action 1-- 13	Villard Saint Pancrace	25 000 €	Programme TEPCV (80%)	20 000 €
			Autofinancement (20%)	5 000 €

Action 2 Travaux de rénovation de modernisation de l'éclairage public		330 000 €	Programme TEPCV (80 %)	264 000 €
			Autofinancement (20 %)	66 000 €
Action 2-- 1	SIGDEP	150 000	Programme TEPCV (80%)	120 000 €
			Autofinancement (20%)	30 000 €
Action 2-- 2	SIEPB	100 000 €	Programme TEPCV (80%)	80 000 €
			Autofinancement (20%)	20 000 €
Action 2- 3	Briançon	50 000 €	Programme TEPCV (80%)	40 000 €
			Autofinancement (20%)	10 000 €
Action 2- 4	Saint Martin de Queyrières	30 000 €	Programme TEPCV (80%)	24 000 €
			Autofinancement (20%)	6 000 €
Action 3 Suivi et accompagnement maîtrise de l'énergie et performance énergétique	PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	12 000 €	Programme TEPCV (80 %)	9 600 €
			Autofinancement (20 %)	2 400 €
Action 4 Audits énergétique groupés	Ville de Guillestre	15 000 €	Programme TEPCV (80 %)	12 000 €
			Autofinancement (20 %)	3 000 €
Action 5 Vélos à assistance électrique pour les agents du PETR	PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	4 750 €	Programme TEPCV (80 %)	3 800 €
			Autofinancement (20 %)	950 €
Action 6		60 000 €	Programme TEPCV (80 %)	48 000 €

Aménagement de 3 aires de covoiturage	Communauté de communes du Pays des Ecrins		Autofinancement (20 %)	12 000 €
Action 7-1 Achat de véhicules électriques	Communauté de communes du Pays des Ecrins	45 000 €	Programme TEPCV (80 %)	36 000 €
			Autofinancement (20 %)	9 000 €
Action 7-1 Achat de véhicules électriques	Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	45 000 €	Programme TEPCV (80 %)	36 000 €
			Autofinancement (20 %)	9 000 €
Action 8 Développement du VAE : aide à l'achat	Communes (10 communes et communauté de communes du Pays des Ecrins)	155 000 €	Programme TEPCV (80 %)	124 000 €
			Autofinancement (20 %)	31 000 €
Action 9-1 Continuité cyclable	Guillestre - Eyglies	80 000 €	Programme TEPCV (80 %)	64 000 €
			Autofinancement (20 %)	16 000 €
Action 9-2 Continuité cyclable	L'Argentière la Bessée	40 000 €	Programme TEPCV (80 %)	32 000 €
			Autofinancement (20 %)	8 000 €
Action 9-3 Continuité cyclable	Briançon	50 000 €	Programme TEPCV (80 %)	40 000 €
			Autofinancement (20 %)	10 000 €
Action 10 Nouveaux modes de travail	PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	10 000 €	Programme TEPCV (80 %)	8 000 €
			Autofinancement (20 %)	2 000 €
Action 11 Achat d'une flotte de VTAE en station de ski	Risoul	30 000 €	Programme TEPCV (80 %)	24 000 €
			Autofinancement (20 %)	6 000 €
Action 12 Etude de faisabilité technico-économique sur l'énergie éolienne en domaine skiable	SEM SEVE	50 000 €	Programme TEPCV (80 %)	40 000 €
			Autofinancement (20 %)	10 000 €
Action 13 Vallée étroite – smart grid – navette électrique	Névache	100 000 €	Programme TEPCV (80 %)	80 000 €
			Autofinancement (20 %)	20 000 €
Action 14 Aide au changement du mode de chauffage	Arvieux	30 000 €	Programme TEPCV (80 %)	24 000 €
			Autofinancement (20 %)	6 000 €
Action 15 Sobriété énergétique et énergies renouvelables au refuge du Viso	Parc Naturel Régional du Queyras	10 000 €	Programme TEPCV (80 %)	8 000 €
			Autofinancement (20 %)	2 000 €

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras

Action 16 Accompagnement à l'agriculture de montagne	Communes (8 dont 5 adhérentes au Parc)	90 000 €	Programme TEPCV (80 %)	72 000 €
			Autofinancement (20 %)	18 000 €
Action 17 Etude sur la maison de la biodiversité	Cervières	40 000 €	Programme TEPCV (80 %)	32 000 €
			Autofinancement (20 %)	8 000 €
Action 18 Atlas de la biodiversité du territoire	PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	40 000 €	Programme TEPCV (80 %)	32 000 €
			Autofinancement (20 %)	8 000 €
Action 19 Route des énergies renouvelables	PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	34 000 €	Programme TEPCV (80 %)	27 200 €
			Autofinancement (20 %)	6 800 €
Action 20 Etude de programmation sur le bâtiment de l'Izoard	Parc Naturel Régional du Queyras	15 000,00 €	Programme TEPCV (80 %)	12 000 €
			Autofinancement (20 %)	3 000 €
TOTAL HT	1 875 000 €		Programme TEPCV (80 %)	1 500 000
			Autofinancement (20 %)	375 000

En bref :

- 20 opérations, déclinées en 62 actions
- 31 porteurs d'action : 3 communautés de communes, PETR et PnrQ, 2 syndicats d'éclairage public (SIGDEP et SIEPB), 23 communes : Abriès, Arvieux, Briançon, Ceillac, Cervières, Château Ville Vieille, Eyglies, Freissinières, Guillestre, Le Monétier les bains, Molines en Queyras, Mont-Dauphin, Névahe, Puy Saint André, La Salle les Alpes, Saint Clément sur Durance, Saint Martin de Queyrières, Réotier, Risoul, Val des Près, Vallouise-Pelvoux, Vars, Villard Saint Pancrace, 1 SEM (la Seve)
- Très bonne mobilisation des porteurs de projets : + de 85 % des actions seront démarrées au 31/12/2017. Certaines actions (8) seront annulées (autofinancement, ou problème de calendrier)

LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE DU TEPCV

Il s'agit d'un dispositif de financement spécifique pour les territoires qui sont lauréats Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Ce financement permet de bénéficier de financement à hauteur de 90 % des dépenses éligibles pour des travaux d'amélioration énergétique (isolation, mode de chauffage, menuiseries, et éclairage public...) des collectivités.

Pour le territoire, cela représente : 975 000 € (H.T.) de travaux financés à 90 % (soit 877 500 € de travaux) sous la forme de primes (pas une subvention)

Le PETR a noué un partenariat avec la société GEO-PLC. Cette société accompagne le PETR dans le montage et suivi technique et administratif des dossiers, rachète au PETR les CEE-TEPCV réalisés, et verse la prime au PETR. (qui ensuite reverse aux collectivités 90 %).

Le PETR percevra donc une partie de la prime en tant que « regroupueur » (pouvant représenter plus de 300 000 €). Le PETR est également en discussion pour valoriser des travaux d'économie d'énergie, ne figurant pas dans les CEE-TEPCV : le rachat de CEE

classiques (non bonifiés). Cela pourrait permettre de financer d'autres travaux d'économie d'énergie, ou réalisés par des privés (socio-professionnels, co-propriété, etc...)

A ce jour :

- + 30 dossiers de travaux répertoriés sur le territoire
- Au 6/12/2017, 13 dossiers présentés au PETR par 10 collectivités, pour environ le tiers de l'enveloppe dédiée au territoire. (environ 320 000 € de travaux à réaliser)
- Le premier dépôt auprès du Pôle National des CEE pourrait être réalisé au cours du premier semestre 2018.

Collectivité	Bâtiment	Type de travaux	Volume CEE-TEPCV [MWhcumac]	Prime pour la collectivité [€]
Saint Chaffrey	Centre médical	Fenêtre ou porte fenêtre complète	7 790,00	22 800,00
La Grave	Salle des fêtes	Chaudière collective à haute performance énergétique	3 480,00	10 185,17
Saint Chaffrey	La cure	Fenêtre ou porte fenêtre complète	5 660,00	16 557,71
Puy Saint André	Maison communale	Chaudière collective à haute performance énergétique	2 860,00	8 372,71
CC Guillestrois et Queyras	Siège CC	Fenêtre ou porte fenêtre complète	8 257,94	24 154,47
Villard Saint Pancrace	Salle polyvalente	Fenêtre ou porte fenêtre complète	876,92	2 565,00
La Roche de Rame	Mairie	Isolation des murs	6 720,00	19 656,00
La Roche de Rame	Mairie	Fenêtre ou porte fenêtre complète	3 400,62	9 946,80
Villard Saint Pancrace	Centre Montagne	Isolation de combles ou toitures	3 100,00	9 067,50
Névache	Ancienne école de Ville Haute	Isolation des murs	7 254,46	21 219,30
Molines en Queyras	Les Gentianes	Isolation des murs	13 846,15	40 500,00
Molines en Queyras	Les Gentianes	Fenêtre ou porte fenêtre complète	10 200,00	29 835,00
L'Argentière la Bessée	Mairie	Isolation de combles ou toitures	1 218,46	3 564,00
L'Argentière la Bessée	Mairie	Isolation des murs	12 510,00	36 591,75
L'Argentière la Bessée	Mairie	Fenêtre ou porte fenêtre complète	12 959,38	37 906,20
Névache	Ecole	Chaudière collective à haute performance énergétique	514,46	1 504,80
Eygliers	Ecole	Isolation des murs	1 421,72	4 158,54

TOTAL			102 070 MWh	298 584,94 €
-------	--	--	-------------	--------------

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est porté par le PETR. La CC du Briançonnais est en démarche obligée et a délégué cette compétence au PETR. Les CC du Guillestrois et du Queyras, et celle du Pays des Ecrins s'inscrivent dans cette démarche de manière volontaire.



Le PCAET est une démarche TERRITORIALE pour élaborer un PLAN d'actions, de manière à

- Réduire la consommation d'ENERGIE,
- Diminuer les émissions gaz à effet de serre et polluants de l'AIR,
- S'adapter au changement CLIMATique.

Le PCAET se compose de 4 grandes étapes :

- Préfiguration et élaboration de la stratégie
- Etats des lieux et diagnostics
- Mobilisation et concertation
- Elaboration et suivi d'un plan d'actions

Cette démarche va permettre de confirmer le projet de transition énergétique et écologique du territoire. De plus, elle aura pour objectifs de renforcer la stratégie, la cohérence, la mobilisation, la concertation autour de la transition énergétique - filière bois-énergie, mobilité douce et active, l'amélioration de l'habitat de montagne, - et contribuer activement et collectivement à l'adaptation du territoire au changement climatique.

Le PCAET est en cours de préfiguration.

Le PETR a décidé de réaliser l'étape de « états des lieux, diagnostics » en interne avec les services et partenaires concernés. Ce travail en cours sera réalisé sur le 1^{er} trimestre 2018.

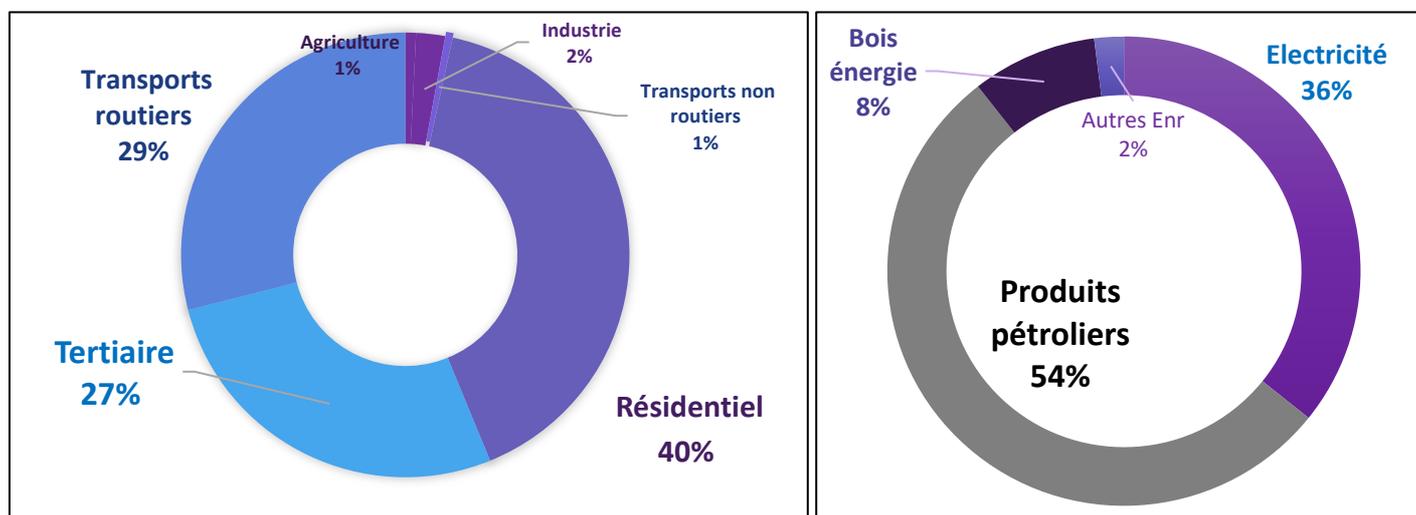
La phase de diagnostic et d'états des lieux et potentiel se compose de 5 grandes catégories :

- énergétique,
- gaz à effet de serre
- polluants atmosphériques,

- séquestration du CO₂
- vulnérabilité.

Pour exemple, la consommation d'énergie du territoire est de 1080 GWh en 2015, principalement liée aux secteurs résidentiel (40 %), des transports routiers (29 %) et du secteur tertiaire (27 %). (source ORECA, base CIGALE)

L'énergie finale consommée est issue pour 54 % de produits pétroliers (580 GWh), 36 % sous forme d'électricité (390 GWh), et 8 % sous forme de chaleur du bois énergie (86 GWh).



Consommation d'énergie finale du PETR en 2015, par secteur d'activité et par source d'énergie (total = 1080 GWh)

Le territoire produit également de l'énergie, majoritairement sous forme d'électricité (environ 200 GWh), mais également de chaleur (bois énergie, environ 100 GWh)). Cela représente environ 300 GWh d'énergie finale.

La consommation d'énergie finale est 3,5 fois plus importante que la production d'énergie sur le territoire.

Ainsi la balance énergétique (en 2015) du territoire est déficitaire de quelques 800 GWh soit plus de 110 millions d'euros (base 1 MWh = 140 €).

La phase de mobilisation, d'échanges et de concertation sera menée à partir du second trimestre 2018. L'Université de Grenoble Alpes, l'Institut de Géographie Alpine, vont réaliser un programme d'études-recherche-action sur le territoire.

Le PETR souhaite lors de cette phase de mobilisation organiser un évènement alliant élus, experts, professionnels, acteurs du territoire, citoyens, pour déterminer ensemble une politique énergétique et écologique du territoire.

MOYENS HUMAINS

1 chargé de mission « Energie-Climat-TEPCV » (1 ETP) + stagiaires (1 PCAET + 1 TEPCV)

Poste mutualisé : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural/ Parc Naturel Régional

Elu référent : Pierre LEROY

LE BUDGET

Dépenses TTC	Recettes TTC
--------------	--------------

Chargé de mission 1 janvier 2017 au 31 décembre 2019	120 000 €	ADEME	119 000 €	
Matériel informatique et administratif	2 000 €			
Dépenses d'animation et de communication	40 000 €	Région	0 €	
Frais de déplacement, de restauration et d'hébergement	5 000 €	Autofinancement	48 000€	CCB 25 920 € CCGQ 12 480 € CCPE 9 600 €
TOTAL	167 000 €	TOTAL	167 000€	

STRATEGIE RETENUE POUR L'ANNEE 2018.

Président

TEMPS D'ECHANGES

PAROLE DE CONCLUSION A MADAME LA SOUS-PREFETE ET MONSIEUR LE PRESIDENT DU PETR

HEURE Fin de la Conférence



Passage des Ecoles
 05 600 GUILLESTRE
 04.92.45.50.18
www.paysgrandbrianconnais.fr



FEUILLE DE PRESENCE

Réunion : Conférence des maires

Date : 6 décembre 2017

Nom, prénom	Structure	Tel / Mail	Signature
Monsieur Jacques BONNARDEL	Mairie d'Abriès		
Monsieur Serge LAURENS	Mairie d'Aiguilles		
Monsieur Philippe CHABRAND	Mairie d'Arvieux		
Monsieur Gérard FROMM	Mairie de Briançon		
Monsieur Christian GROSSAN	Mairie de Ceillac		
Monsieur Jean-Franck VIOUJAS	Mairie de Cervières		



• Briançonnais - Eclins - Guillestre - Queyras

FEUILLE DE PRESENCE



Nom, prénom	Structure	Tel / Mail	Signature
Monsieur Michel CHEYLAN	Mairie de Champcella		
Monsieur Jean-Louis PONCET	Mairie de Château-Ville-Vieille		
Madame Anne CHOUVET	Mairie d'Eygliers		
Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS	Mairie de Freissinières		
Monsieur Bernard LETERRIER	Mairie de Guillestre		
Monsieur Jean-Pierre SEVREZ	Mairie de La Grave		
Monsieur Miche FRISON	Mairie de la Roche de Rame		



· Briançonnais · Eclaire · Guillestre · Queyras

FEUILLE DE PRESENCE



Monsieur Gilles PERLI	Mairie de La-Salle-les-Alpes		
Monsieur Patrick VIGNE	Mairie de L'Argentière-la-Bessée		06 81 52 58 50
Monsieur Gilles PIERRE	Mairie des Vigneaux		
Monsieur Francis MARTIN	Mairie de Molines-en-Queyras		
Madame Anne-Marie FORGEOUX	Mairie du Monétier-les-Bains		
Monsieur Gilbert FIOLETTA	Mairie de Mont-Dauphin		
Monsieur Guy HERMITTE	Mairie de Montgenèvre		



PETR
Petit Eclairage de la Région de Tignes

• Briançonnais • Ecrins • Gullies-tods • Queyras

FEUILLE DE PRESENCE

Monsieur Dominique LAUDRE	Mairie de Vars		
Monsieur Olivier FONS	Mairie de Villar-d'Arène		
Monsieur Sébastien FINE	Mairie de Villard-Saint-Pancrace		